Communique du conseil des ministres du mercredi 15 septembre 2021

MALI
935
L'information est l'oxygène des temps modernes
JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Wagner au Mali

Vers la fin de la présence militaire française ?

Justice Militaire : L'armée en quête d'un nouveau code militaire

Gao : Journalistes et producteurs radios formés et équipés par la MINUSMA

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Sept. 2021

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter

Se laver les mains regulièrement

Tousser ou eternuer dans le coude

Respecter la distance de sécurité

Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains

Eviter de se serrer les mains

Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1212

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
11	02	00

Au cours des dernières 24 H

12 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
06 cas graves en soins intensifs
106 suivis à domiciles

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
15 002	14 190	543

dont 280 font l'objet d'un suivie médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P.9

P.16

P.20

/ Une /

Wagner au Mali : Vers la fin de la présence militaire française ? P.4

/ Brèves /

Wagner au Mali : Paris menace de retirer ses troupes si le Mali s'allie avec une "milice" russe P.10
Mali : Des partis annoncent un boycott des assises nationales du Premier ministre Choguel Maïga P.10
Diplomatie : L'Ambassadeur de la Russie au Mali reçu par le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale P.11
Mali : Conférence de presse Yèrèwolo sur les remparts P.11
La police malienne en deuil : Un dernier hommage rendu au sous-officier Youssouf Sidibé P.12
Développement du projet PACETEM : Le Qatar accorde un financement de 22,32 milliards de FCFA P.12
Mali : L'Allemagne met le Mali en garde contre une "coopération militaire" avec la Russie P.12

/ Actualité /

Communique du conseil des ministres du mercredi 15 septembre 2021 P.14
Justice Militaire : L'armée en quête d'un nouveau code militaire P.15
Gao : Journalistes et producteurs radios formés et équipés par la MINUSMA P.16
Mali : Trois décès liés au choléra enregistrés à Labezanga, six cas actifs recensés P.17

/ Politique /

Trajectoire : 100 jours de Choguel, quel bilan retenir ? P.18
Tenue des ANR : Ce qu'il faut pour relever le défi de la mobilisation P.19

/ Culture & société /

« La nuit de la paix » sera célébrée : En droite ligne de la dynamique de refondation d'une nouvelle nation P.20

/ International /

Crimes de guerre au Kosovo : Le « Tribunal de la dernière chance » P.22
Royaume-Uni : Johnson remanie son gouvernement, Struss remplace Raab à la diplomatie P.23

/ Sport /

Ligue des champions : Nicolas Moumi Ngamaleu frustre Cristiano Ronaldo P.24

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** .....

Wagner au Mali

Vers la fin de la présence militaire française ?

La diversification des partenaires du Mali, notamment en matière de défense est clairement assumée par les autorités maliennes de la Transition. Ainsi, lors de sa récente visite aux Etats-Unis d'Amérique dans le but d'obtenir la levée du blocage américain pour la livraison d'un avion militaire de transport, le ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop, a indiqué à ses interlocuteurs américains que le Mali « s'est engagé à diversifier ses partenaires ». L'affaire de la prochaine arrivée des paramilitaires russes est-elle le versant militaire de cette diversification dont Paris ferait les frais ? Ou au contraire, sommes-nous face à une infox, un contre-feu allumé par la France pour bloquer toute initiative du genre ?

La société Wagner, que l'on dit appartenir à l'homme d'affaires russe Evgueni Prigojine qui lui-même serait un proche du président Vladimir Poutine, opère dans le domaine militaire pour la fourniture d'équipements militaires, la formation de troupes de défense et de sécurité mais aussi la mise à disposition de troupes armées (paramilitaires ou mercenaires ?). Elle a été accusée, par certains états où organisations internationales de violations de droits humains, d'ingérences intérieures, de pillage de ressources naturelles voire de détérioration de la situation sécuritaire dans certains pays.

A l'inverse Wagner est réputé avoir stoppé la dégradation de la situation sécuritaire et maintenu l'Etat dans certains pays comme la Centrafrique, le Soudan, le Mozambique, l'Angola, la Lybie mais aussi la Syrie ou le Venezuela...

Moscou, en toute hypothèse, n'a jamais reconnu l'existence de lien direct avec la société Wagner et a nié toutes les accusations le concernant.

C'est en République Centrafricaine, pré-carré français que la polémique a été la plus vive.

Pour ce qui concerne le Mali, il semble que le processus d'une coopération militaire avec le groupe Wagner a été engagé sous le président IBK. En effet, la signature d'un accord de coopération militaire entre le Mali et la Russie en 2019, aurait été suivie selon l'AFP d'une visite d'une équipe de Wagner à Bamako. Assimi Goita est-il dans une simple continuité ou faut-il considérer que la coopération amorcée, change la nature même des relations Mali-France et Mali-Russie ?

Le contexte malien permet de le croire parce qu'outre les nombreuses manifestations anti-françaises et les appels à une coopération accrue avec la Russie ponctués de remise de pétition à cet effet, la question Wagner se pose au moment où la France entame la réduction de ses effectifs militaires au Mali, sans au demeurant remettre en cause son engagement militaire au Mali qui se situe désormais dans un cadre plus européen. Il s'y est ajouté la crispation des relations entre les deux pays à la suite du 2ème coup d'Etat du colonel Assimi. Depuis le ministre de la défense, le colonel Sadio Camara s'est rendu en visite de travail à Moscou dans le cadre de la

coopération et de l'assistance militaires.
L'arrivée et l'implantation de Wagner au Mali, un pays avec 7 frontières situé au cœur de l'Afrique occidentale et membre du G5-Sahel est un enjeu majeur pour la France, le Mali, le Sahel et l'Afrique de l'ouest. Il s'agit principalement pour la France et l'occident d'endiguer l'influence de Moscou en Afrique. Une véritable guerre d'influence en somme entre puissances mondiales.
Mais au-delà des supputations, des accusations et autres démentis quelle est la réalité de la venue de Wagner au Mali ?
A ce jour, aucune source diplomatique malienne, russe ou française ne confirme pour l'instant l'information. Selon toujours l'AFP, le ministère malien de la défense confirme vouloir « **désormais diversifier ses relations pour assurer la sécurité du pays. Nous n'avons rien signé avec Wagner mais nous discutons avec tout le monde. A ce stade rien n'est signé.** »
La même indique qu'une source diplomatique russe à Bamako déclare « **Nous ne sommes pas au courant d'une signature de contrat entre le Mali et la société Wagner et nous n'avons pas servi d'intermédiaire** ».
Enfin, selon le capitaine Baba Cissé, porte-parole du Président de la Transition le colonel Assimi Goita « **Ce sont des rumeurs et les officiels ne commentent pas les rumeurs**».
Nonobstant ces démentis, l'Agence Reuters, qui a lancé l'alerte maintient que ses informations ont été confirmées par sept sources diplomatiques differentes. Elle se sent en outre confortée par le commentaire du ministère russe de la défense sur la visite du colonel Sadio Camara en Russie au cours de laquelle auraient été évoquées « **des projets de coopération militaire et des questions de sécurité en Afrique de l'ouest** ».
Cette intervention de Wagner serait rémunérée à environ 10 millions d'euros par mois soit plus de 6 milliards de nos francs en sus de « **l'accès à deux gisements d'or et un autre de manganèse** » dont les retombées financières ne sont pas connues.
La France, partenaire militaire de premier plan du Mali ne pouvait être simple spectateur de cette évolution. Sa réaction ne s'est donc pas fait attendre. Ou pour être plus précis, elle a agi en amont en sollicitant l'appui de certains de ses alliés dont le plus puissant parmi eux les Etats-Unis d'Amérique et sans doute l'Europe de plus en plus engagée au Mali et au Sahel. Il se dit aussi que Paris aurait dépêché à Moscou un envoyé spécial pour évoquer cette délicate question. Avec quels résultats ? Motus et bouche cousue là-dessus.
La France craint que l'arrivée de troupes Wagner ne complique davantage la situation au Sahel et considère que cette initiative est totalement incompatible avec son propre engagement au Mali. Au surplus, cette intervention pourrait, selon elle, compromettre le soutien financier de partenaires du Mali ainsi que la formation de l'armée malienne assurée par l'EUTM c'est-à-dire l'Union européenne.
Le ministre français des Affaires étrangères semble se montrer « intraitable » sur la question « **C'est absolument incompatible avec notre présence. Une intervention d'un groupe de ce type au Mali serait incompatible avec l'action des partenaires sahéliens et internationaux du Mali** » a-t-il dit devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française. Les pays sahéliens aussi ?
Et La ministre de la défense, Florence Parly d'enfoncer le clou devant la commission défense du même parlement « **Si les autorités maliennes devraient contractualiser avec la société Wagner, ce serait extrêmement préoccupant et contradictoire, incohérant avec tout ce que nous avons entrepris depuis des années et tout ce que nous comptons entreprendre en soutien des pays du Sahel** ».
Finalement que vient donc faire ce contingent d'environ 1000 hommes ou un peu moins au Mali qui fait verser tant d'encre et de salive ? Il devrait s'agir, si l'information est confirmée, outre la formation des FAMa, d'assurer aussi la protection de certaines hautes personnalités maliennes.
Mais comment imaginer que des colonels en charge de la défense nationale, de la sécurité et des forces spéciales d'un pays demandent à être eux-mêmes protégés par des troupes extérieures ? Cela ressemble à une légende. Ou à un gros aveu de faiblesse ou de panique. Y croire serait difficile.

MOCTAR SOW

Primature du Mali

Assises Nationales de la Refondation : Les mouvements impliqués.
Dans le cadre des rencontres qu'il a entreprises avec les forces vives de la Nation, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce mercredi 15 septembre 2021, la Coordination des mouvements de l'Azawad, la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger et la Coordination des Mouvements de l'Inclusivité.
M. Maïga a informé ses invités de la tenue, des Assises Nationales de la Refondation, et leur a demandé d'y jouer leur partition pour la réussite de cette rencontre historique.
« Le Gouvernement aura l'obligation de mettre en œuvre les décisions prises au cours de ces assises », a déclaré le Premier ministre
En réponse au Premier ministre, M.Mohamed Ould Mataly de la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger a déclaré:« Vous vous êtes engagés à appliquer les recommandations des ANR, cela nous encourage à y participer et c'est dans l'intérêt des Maliens »
CCRP/Primature

Housseini Amion Guindo - POULO

VISITE AU CONSEIL NATIONAL DES ACTEURS DES MARCHÉS DU MALI
Au moment où le peuple croupi sous le poids de la cherté des denrées, je me suis rendu hier au chevet du Collectif National des Acteurs des Marchés du Mali (CNAM-Mali) au Marché de Médine.
Bien reçu par le président Abdoulaye Cissé et son équipe en marge de leur assemblée générale d'information, nous avons profité de l'occasion pour féliciter le CNAM Mali pour le travail qu'il abat au quotidien pour la préservation de nos marchés.
Je reste convaincu que cet acte patriotique de pérennisation de ces espaces vitaux pour toute vie en communauté est une affaire de toutes et de tous.
C'est pourquoi j'ai réitéré notre disponibilité à accompagner le CNAM-Mali dans ce noble combat.
#Mali

Une rumeur incessante selon laquelle les autorités de Transition seraient en négociation avancée avec une société privée de sécurité étrangère, cristallise les attentions.
Il me semble important que nos autorités nous éclairent sur le sujet.
Les maliens doivent en savoir plus sur ce sujet régalien Ô combien important.
Une partie de l'avenir du pays se joue en ce moment !

Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne /France a répondu présent à la fête annuelle de la ville de Romainville à travers l'association Koule Djanka des ressortissants de la région de Koutiala.
Un grand merci à Mr le maire de Romainville François Dechy qui a passé cette journée avec nous sans oublier mes sœurs Aminata Konaté , Mariam Salikénè , , Bintou Coulibaly et Tous les membres de l'association .

Daouda Bakary Kone

Ko"Les russes qui arrivent sont des militaires comme le mercenaire français arrêté en Centrafrique et qui a servi au Mali."

Radio Guintan

Diré: le poste de contrôle attaqué.
Ce jour ce jour 15/09/2021, aux environs de 11 heures 30mn ,le poste de contrôle de la ville de Diré se trouvant sur la route de Goundam a été la cible d'attaque par des individus non identifiés. Selon les informations recueillies, ces individus étaient au nombre de six à bord d'une pickup. Arrivés au niveau du poste ils ont ouvert le feu dans toutes les directions et ont atteint un sergent de police au niveau du dos et le projectile est sorti vers l'avant bras gauche.
Une fillette qui vendait au poste a été également touchée au niveau de la cuisse.
Les ont été transportés au centre de santé de Référence de Diré pour les premiers soins

Netafrique.net

Après 2015 et son bad buzz lors du festival Abidjan By night, la star internationale Koffi Olomidé a récidivé, ce dimanche 12 septembre 2021, alors qu'il était en concert au Festival des musiques urbaines d'Abidjan (Femua) à Abidjan-Marcory. « L'artiste a quitté la scène après seulement 20 min de spectacle », rapporte un confrère. Les festivaliers n'ont pas apprécié ce bad buzz....

RFI Afrique

À l'heure où l'Algérie affirme son retour sur la scène régionale, comment s'implique-t-elle dans le conflit sahélien ? L'Algérie qui est la plus grande puissance de la région, notamment sur le plan militaire, envisage-t-elle une autre forme d'engagement face au terrorisme islamique qui embrase le Sahara et le Sahel au sud de son territoire ? Entretien avec le chercheur Djallil Lounnas.

Les concertations nationales initiées par la junte qui a pris le pouvoir le 5 septembre dernier continuent en Guinée. Pour cette deuxième journée, le CNRD dirigé par le colonel Mamady Doumbouya avait convié la société civile, puis les représentations diplomatiques et enfin les Guinéens de l'étranger. Ce jeudi, ce sera au tour des représentants du secteur minier.

Seydou Oumar Traoré

Afrique – Sécurité
Côte d'Ivoire: l'armée en alerte maximale, le palais présidentiel quadrillé
L'armée ivoirienne a renforcé la sécurité samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021 dans la commune du Plateau qui abrite le palais présidentiel. Un dispositif sécuritaire assez remarquable a été déployé au point où, l'on croirait que la commune est en état de siège.
Les hommes en uniforme ont assiégé les voies et artères de la cité des affaires. Plus rien ne passait sans être contrôlé dans la commune du Plateau à partir d'une certaine heure, notamment au cours du week-end dernier. Les taxis, les gros camions, les véhicules personnels...étaient appelés à se conformer à la nouvelle donne. Tout était scruté à la loupe par l'armée qui indiquait aux conducteurs, les déviations pour qu'ils ne « traînent » dans les encablures du palais présidentiel, quadrillé.
Selon L'infodrome, il était interdit d'emprunter le boulevard de la République dans le sens du stade Félix Houphouët-Boigny-palais présidentiel. Dans l'autre sens, précise la source, tous les véhicules venant de Treichville par le pont FHB et qui devraient passer devant la direction générale de la police nationale et la direction générale des douanes étaient sommés de s'arrêter. « Un cargo de police de la Compagnie républicaine de Sécurité (CRS) coupait la voie en deux », détaille la source.
De sources officielles, aucune raison n'a été donnée sur ce renforcement de la sécurité observé dans la commune du Plateau notamment aux alentours du palais présidentiel depuis quelques jours.
Sources : ivoiriennes

Dr Modestine Carole Tchatchouang Yonzou

À 14 ans, Husnah Kukundakwe était la plus jeune athlète à participer aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020.
Elle était la porte-drapeau de l'Ouganda et est devenue la première nageuse ougandaise à participer aux Jeux Paralympiques depuis Sydney 2000.
Respect
ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE POUR RESTER CONNECTÉ !!!

Serge Daniel

#Mali-Guinée-Cedeao D'après mes informations, le sommet de la CÉDEAO qui se tient ce 16/09/2021 à Accra sera consacré non seulement à la situation en Guinée , mais également à la transition laborieuse du Mali. Le médiateur Goodluck Jonathan sera présent.

Larmes des pauvres

#Mali -- #Tombouctou Selon plusieurs sources concordantes, des individus armés à bord d'un pick-up ont ouvert le feu sur des éléments #FaMa dans un poste de contrôle de #Diré. Un policier et une fillette ont été blessés.

Samba Gassama General

Après le discours du président Assimi Goïta concernant la justice je connais quelqu'un qui risque de devenir malien de l'extérieur malgré lui-même.

Un accord entre le Mali et la société russe Wagner "remettrait en cause" le mandat de l'armée allemande (Berlin) Wednesday, September 15, 2021 01:21 PM 15 septembre (AFP) -- Un accord entre le Mali et la société russe Wagner "remettrait en cause" le mandat de l'armée allemande

SY Ousmane

Les difficultés des pays du Sahel découlent des faiblesses congénitales de leurs modèles d'Etat,de démocratie et de développement qui sont «hors sol». La crise en cours offre l'occasion de les refonder à partir de choix endogènes, qu'il faudra définir avec les communautés locales

Wagner au Mali : Paris menace de retirer ses troupes si le Mali s'allie avec une "milice" russe

5.000 soldats français sont toujours déployés au sahel. L'arrivée de ces troupes pourrait remettre en cause l'engagement de la France au Mali, où ses militaires combattent les groupes jihadistes depuis huit ans.

Les autorités françaises se sont inquiétées des discussions entre Bamako et la société privée russe Wagner, avertissant qu'un déploiement de ces paramilitaires au Mali pourrait entraîner un retrait des troupes françaises, qui y combattent depuis huit ans les groupes jihadistes.

"C'est absolument inconciliable avec notre présence" et "incompatible avec l'action des partenaires sahéliens et internationaux du Mali", a martelé le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, devant la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Il a souligné que les paramilitaires de Wagner "se sont illustrés dans le passé singulièrement en Syrie, en Centrafrique beaucoup avec des exactions, des prédations, des violations en tous genres (et) ne peuvent pas correspondre à une solution quelconque".

De source française proche du dossier, la junte au pouvoir à Bamako étudie la possibilité de conclure avec Wagner un contrat sur le déploiement d'un millier de paramilitaires russes au Mali notamment pour former ses forces armées. Les autorités maliennes ont admis que des discussions sont en cours, mais que "rien n'est signé".

Le groupe Wagner, avec qui Moscou dément tout lien, fournit des services de maintenance d'équipements militaires et de formation mais est également accusé de mercenariat et suspecté d'appartenir à un homme d'affaires proche du Kremlin, Evguéni Prigojine.

Ses hommes sont déjà présents en Afrique : en Libye, on les dit alliés au Maréchal Haftar. Des médias occidentaux ont fait état d'une présence au Soudan et ils seraient passés au Mozambique. Et début 2018, l'arrivée d'armes et de dizaines de "conseillers militaires" russes en Centrafrique avait permis à la Russie de faire un spectaculaire retour sur le théâtre africain, agrémenté d'une violente campagne de désinformation anti-française.

L'éventuel recours à Wagner surviendrait alors que la France, qui comptait encore à l'été quelque 5.000 soldats au Sahel, a entamé il y a peu une réduction de son dispositif militaire, tout en ayant l'intention de poursuivre ses opérations de contre-terrorisme mais aussi son appui aux armées locales.

Source : rmc.bfmtv

Mali : Des partis annoncent un boycott des assises nationales du Premier ministre Choguel Maïga

Le Premier ministre malien a passé le cap des 100 premiers jours à la tête du gouvernement. S'il a eu le temps d'effectuer des visites de terrain et d'annoncer l'ouverture de grands chantiers, le chronogramme pour l'organisation des élections n'est toujours pas connu. Il a désormais contre lui une bonne partie de la classe politique malienne qui a décidé de boycotter les Assises nationales de la refondation qu'il projette d'organiser.

Vent debout, plusieurs partis et associations politiques n'entendent pas participer aux Assises nationales de la refondation envisagée par le Premier ministre malien Choguel Maïga. Pour eux, il s'agit d'une manœuvre pour obtenir la prolongation de la durée de la transition qui s'achève en principe à la fin du mois de février 2022. Tiéman Hubert Coulibaly, ancien ministre malien des Affaires Etrangères et président d'Action Républicaine pour le Progrès, un regroupement de partis, est signataire comme d'autres d'un communiqué officiel : « Nous ne participerons pas aux Assises nationales, parce que nous avons perçu là une manœuvre, dont l'objectif était d'obtenir une prolongation de la transition par une voie non consensuelle. ». L'ancien ministre et les autres signataires estiment également ne pas être « dans un processus inclusif. Et il est aujourd'hui grand temps que nous puissions trouver le moyen d'aller dans ce sens-là. Cela nous éviterait de perdre davantage de temps, mais surtout cela nous permettrait d'avoir une unité -une union – autour de cette transition qui doit réussir, qui doit absolument réussir. »

Certains signataires du communiqué demandent l'intervention du Président de la Transition pour rectifier le tir.

Le Premier ministre est en train de faire du forcing pour aller à des assises qui n'ont pas lieu d'être aujourd'hui. Nous avons compris tout simplement que ces assises sont en train d'être organisées pour instrumentaliser certaines classes politiques ou la société civile pour que nous allions à la prolongation.

Source : RFI

Diplomatie : L'Ambassadeur de la Russie au Mali reçu par le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

Koulouba, le 15 septembre 2021 | l'Ambassadeur de la fédération de Russie au Mali a été reçu en audience, hier mardi 14 septembre, par le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, SEM Abdoulaye Diop. Les entretiens ont essentiellement porté sur des sujets d'intérêt commun.

L'audience, qui s'est déroulée dans une atmosphère très cordiale, s'inscrivait dans le cadre des concertations régulières entre les deux parties, qui ont ainsi saisi l'occasion pour évoquer, également, la 76è Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies prévue à New York.

Bureau de l'Information et de la Presse / MAECI

Source : Malivox

Mali : Conférence de presse Yèrèwolo sur les remparts

Il est temps que l'Afrique emprunte le train qui est en marche pour le développement, ce développement ne s'obtiendra que lorsque la France va cesser de nous étouffer, de nous étrangler et de sucer notre sang comme une sangsue. Allons-nous continuer de contempler ce prédateur pour lequel ne comptent que ses intérêts sordides ?

La métropole, de façon éhontée, méchante, malhonnête et cupide, avec la complicité de nos dirigeants en Afrique, sont en train de nous détruire dans le dos. Notre bien aimé Thomas Sankara nous à dit « l'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa propre révolte, Ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort, cet esclave répondra seul de son malheur, s'ils se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir... Seule la lutte libère ».

Gatta Coulibaly / Source :Mliactu.net

La police malienne en deuil : Un dernier hommage rendu au sous-officier Youssouf Sidibé

La Police Nationale a rendu un dernier hommage ce mercredi 15 septembre 2021, au Sergent-stagiaire de Police Youssouf SIDIBÉ, arraché à notre affection à la fleur de l'âge suite à l'attaque lâche et barbare des bandits armés, perpétrée contre les éléments BAC de retour d'une mission commandée, entre Diema et Djidieni, le samedi dernier.

Blessé par balle, il avait été transporté à l'Hôpital Gabriel Touré, où il a succombé des suites de ses blessures le mardi 14 septembre 2021. La cérémonie funèbre s'est déroulée à l'Ecole Nationale de Police en présence du Directeur Général de la Police Nationale, Contrôleur Général Soulaïmane TRAORE, le Directeur du PMU Mali et une immense foule.

Qui était donc le Sergent-stagiaire de Police Youssouf SIDIBÉ ?

Né 4 janvier 1998 à Bamako, de Sékou et de Sabou SIDIBE, après ses études secondaires sanctionnées par le Brevet Technicien 2, session de juin 2016, il s'est présenté au concours directe de recrutement d'Elèves Sous-officiers de Police en 2018.

Il a été déclaré admis aux différentes épreuves puis nommé Elève Sous-officier de Police suivant Arrêté N° 2020-0616/MSPC-SG du 28 février 2020. Déclaré admis à l'examen de fin de cycle des sous officiers de

l'Ecole Nationale de Police, promotion feu Contrôleur Général Célestine DOMBWA, il a été nommé Sergent-stagiaire de police suivant Arrêté N° 2020-2770/MSPC-SG du 20 novembre 2020.

Il a été apprécié par ses chefs hiérarchiques ainsi qu'il suit : élément discipliné, courageux, courtois et surtout gros travailleur. Durant sa courte carrière, il a servi au Groupement Mobile de Sécurité (GMS) et à la Brigade Anti Criminalité (BAC) son dernier poste. Il laisse derrière lui une famille inconsolable

La Police Nationale et la nation toute entière se souviendra de vous. Dors en paix digne fils et que le Bon Dieu t'accorde une place dans le paradis.

Amen

Source : Cellule de communication de la police nationale du Mali

Développement du projet PACETEM : Le Qatar accorde un financement de 22,32 milliards de FCFA

Le ministre de l'Economie et des Finances M. Alousséni SANOU et le Directeur Général du Fonds Qatari pour le Développement, Son excellence M. Khalifa Al-Kuwari, ont procédé à la signature d'un accord de financement d'un montant de 40 millions USD (soit environ 22, 32 milliards de FCFA) dont 24 500 000 USD sous forme de prêt et 15 500 000 USD sous forme de subvention, au titre du Projet PACETEM (Programme pour l'Éducation des Enfants hors Écoles), lors d'une cérémonie de signature virtuelle, ce mardi 14 septembre 2021, en présence de l'Ambassadeur du Qatar au Mali, Son Excellence M. Ahmad Al Sunaidi.
« Ce Programme, cofinancé avec la Banque Islamique de Développement dont la contribution s'élève à 33,30 millions USD, soit environ 18,58 milliards de FCFA, couvrira toutes les régions académiques du pays, à savoir Bamako Rive Droite, Bamako Rive Gauche, Bougouni, Diola, Douentza, Gao, Kati, Kayes, Kidal, Koulikoro, Koutiala, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou. Le Projet bénéficiera à environ 596 597 enfants non scolarisés, en âge d'aller à l'école primaire (de 7 à 12 ans) avec au moins 50% de filles » a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances lors de la cérémonie.
La signature est intervenue dans les locaux du Ministère de l'Economie et des Finances, d'une part entre le ministre de l'Economie et des Finances et Son Excellence M. Ahmad Al Sunaidi, Ambassadeur du Qatar au Mali, et d'autre part entre Son excellence M. Khalifa Al-Kuwari, Directeur Général du Fonds Qatari pour le Développement et Son Excellence M. Cheick Diakité, Ambassadeur du Mali au Qatar au siège du Fonds Qatari pour le Développement à Doha.
Le ministre de l'Economie et des Finances a exprimé toute la satisfaction des plus hautes autorités du Mali et de tout le peuple malien à l'endroit des autorités du Qatar, particulièrement le Fonds Qatari pour le Développement, pour cette action en faveur de l'éducation des enfants et de toute la population malienne.
Le Directeur Général du Fonds Qatari pour le Développement a exprimé sa volonté d'accompagner les autorités maliennes dans l'esprit de leur partenariat fécond, afin d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir le développement socio-économique au Mali.
Avec MEF

Source : Le SOFT

Mali : L'Allemagne met le Mali en garde contre une "coopération militaire" avec la Russie

« Si le gouvernement du Mali passe de tels accords avec la Russie, cela contredit tout ce que l'Allemagne, la France, l'Union européenne et l'ONU ont fait au Mali depuis 8 ans", a averti la ministre allemande de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer dans un tweet. Elle signale en outre que la conclusion éventuelle d'un accord entre la junte au pouvoir à Bamako et la société privée russe Wagner, remettrait en cause, le mandat de l'Allemagne au Mali.
Ils sont environ 1500 militaires, présents au Mali au sein de la mission de formation de l'Union européenne et déployés dans le cadre de la MINUSMA, la mission onusienne de stabilisation au Mali.
« Nous trouvons également la possibilité d'une telle coopération extrêmement préoccupante, cela ne fait aucun doute", a ainsi commenté ce mercredi une porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères.
Mardi, les autorités françaises elles avaient déjà émis des réserves quant à des discussions entre Bamako et la société privée russe, Wagner, tout en avertissant qu'un déploiement de ces paramilitaires au Mali pourrait entraîner un retrait des troupes françaises.
Jean Yves le Drian, le ministre français des Affaires étrangères (Jean-Yves Le Drian) a aussi fait référence à une éventuelle coopération entre le Mali et des mercenaires privés.
Le groupe Wagner, avec qui Moscou dément tout lien, fournit des services de maintenance d'équipements militaires et de formation mais est également accusé de mercenariat et suspecté d'appartenir à un homme d'affaires proche du Kremlin, Evguéni Prigojine.

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Le champ d'application
de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2 : Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3 : Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

Communique du conseil des ministres du mercredi 15 septembre 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 15 septembre 2021, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté :

a. des projets de textes relatifs à la ratification de l'Accord de prêt signé à Lomé, le 30 juillet 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement, pour le financement partiel du Projet d'Aménagement de la voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo et de voies urbaines dans la ville de Sévaré.

Par cet accord, la Banque Ouest Africaine de Développement accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 15 milliards de francs CFA.

Le Projet, objet du présent financement, s'inscrit dans le cadre du rehaussement de la qualité des infrastructures routières des villes de l'intérieur du Mali.

Sa réalisation contribuera à l'amélioration des conditions de transport, de la sécurité et de la qualité de vie des populations de la Région de Mopti.

b. des projets de textes relatifs à la ratification de l'Accord de prêt signé à Lomé, le 30 juillet 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement, pour le financement partiel de la tranche prioritaire du Projet d'Aménagement du tronçon urbain de la route nationale n°27, Bamako-Koulikoro.

Par cet Accord, la Banque Ouest Africaine de Développement accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 15 milliards de francs CFA destiné au financement de la tranche prioritaire de l'aménagement de la section Rond-point du Grand Hôtel-Carrefour Banconi du tronçon urbain de la route Bamako-Koulikoro.

La réalisation de ce projet permettra d'améliorer la mobilité des usagers de la route Bamako-Koulikoro.

2. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation de la convention de cautionnement de l'Etat pour le développement d'un projet de centrale électrique photovoltaïque à Ségou de 33 Méga Watts crêtes.

Dans le cadre du renforcement des capacités de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, le Gouvernement a signé avec la Société Scatec Solar West Africa un contrat de concession pour le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire à Ségou d'une puissance de 33 Méga Watts crêtes.

Le contrat de concession prévoit la mise en place d'une convention de cautionnement et de garantie partielle de risques afin de garantir les engagements de paiement souscrits par la société Energie du Mali.

Le présent projet de décret est adopté dans ce cadre. Il approuve la convention de cautionnement de l'Etat à compter de la date de démarrage des travaux de construction de la centrale.

3. Sur le rapport du ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret déterminant les modalités de transposition dans la grille unifiée des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales, des statuts autonomes et des militaires.

L'Ordonnance n°2021-003/PT-RM du 16 juillet 2021 portant grille unifiée des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales, des statuts autonomes et des militaires a été adoptée en vue d'assurer l'équité de traitement des agents publics.

Le projet de décret est initié en application des dispositions de l'article 2 de l'ordonnance du 16 juillet 2021. Il fixe les modalités de transposition des fonctionnaires et agents de l'Etat et des Collectivités territoriales dans la nouvelle grille unifiée.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté au Conseil des Ministres l'évolution de la situation épidémiologique et de la maladie à Coronavirus marquée, notamment, par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a réitéré son appel au respect strict des mesures barrières par le personnel de l'Administration et les populations et au renforcement de la vigilance des autorités sanitaires.

Bamako, le 15 septembre 2021

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Chevalier de l'Ordre national

Justice Militaire : L'armée en quête d'un nouveau code militaire

Un atelier de réflexion et de cadrage du processus de relecture du code de justice Militaire s'est ouvert, le mardi 14 septembre 2021, à l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye. La première édition de cet atelier a vu la participation de 46 participants dont les états-majors et directions de services, les partenaires techniques et financiers et les magistrats et auxiliaires de Justice. C'était sous la présidence du Secrétaire général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Brigade Sidiki Samaké.

Selon ce dernier, l'intensification des opérations militaires dans la lutte contre le terrorisme et la judiciarisation croissante des opérations ont mis en exergue la sensibilité du respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité. Pour lui, cet atelier offre un bon cadre d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre le commandement militaire, les acteurs de la chaine pénale et les partenaires internationaux afin de poser un diagnostic approfondi du code de justice militaire. La situation actuelle impose, selon lui, la relecture du code de justice Militaire pour qu'il soit conforme à l'ordre juridique interne et aux standards internationaux. Il a enfin remercié le PNUD, l'EUCAP Sahel Mali, la MINUSMA, le CICR et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme pour leur accompagnement.

Le représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Alfredo Teixeira, a déclaré que ces échanges sont particulièrement pertinents dans le contexte que traverse actuellement le Mali. Pour lui, 6 ans après la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation, le Mali reste confronté à de nombreux défis sécuritaires avec l'apparition de nouvelles menaces contre la paix et la stabilité. Il a souligné que les exactions attribuées à des groupes terroristes avec de lourdes pertes dans les rangs des FAMa ont entrainé une augmentation des opérations antiterroristes et ont provoqué aussi une augmentation des accusations de violations du DIH et des Droits de l'Homme imputées aux FAMa.

Aussi affirmera-t-il que la réforme du Code de justice Militaire est dès lors primordiale au bon fonctionnement de la justice militaire et est donc essentielle à assurer la réalisation d'un des objectifs majeurs de la transition. Cette réforme permettra en effet de renforcer les poursuites concernant les violations graves des droits de l'homme et par la même occasion consolider la confiance de la population en la justice malienne. L'appui des partenaires techniques et financiers, fera-t-il savoir, s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'état de droit mis en œuvre conjointement par le PNUD, la MINUSMA et ONU Femmes.

Pour le Directeur de la Justice Militaire, le Colonel-major Issa Ousmane Coulibaly, le code de justice militaire comporte de nombreuses insuffisances et c'est le lieu de le réadapter aux besoins actuels. A ses dires, le code de 1995 ne parle pas de magistrats militaires mais plutôt de juges militaires triés en fonction de leur grade pour entrer dans la composition d'un tribunal. A ce jour, le Mali compte plus d'une soixantaine de magistrats militaires. Aux insuffisances, il faut noter que l'infraction commise par un militaire n'est pas prise en compte car il peut être radié avant qu'il ne soit devant la justice militaire.

Cette justice militaire ne siège qu'au niveau des cours d'Appels. Pour le Colonel-major Coulibaly, le code est en même temps pour le militaire un code pénal et un code de procédure pénale puisque c'est un complément de ces instruments juridiques. L'opportunité de la poursuite devrait, selon lui, revenir au ministre de la Défense qui est habilité a donné l'ordre de poursuite. Le code de justice militaire ne parle pas de prévôté, les lieux dignes de détention pour les militaires, la non implication des avocats étrangers, le double degré de juridictions sont entre autres les problèmes auxquels est confronté le code actuel, a-t-il conclu.

Yama DIALLO

Gao : Journalistes et producteurs radios formés et équipés par la MINUSMA

Du 8 au 13 septembre, une trentaine de journalistes des radios de proximité venus des cercles de Gao, Ansongo, Bourem et Almoustrat ont été formés sur les fondamentaux du journalisme radio. La formation sollicitée par la coordination régionale de l'URTEL, l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTEL) a bénéficié de l'appui de la MINUSMA à travers un Projet à Impact Rapide d'un montant de 18 millions de FCFA.

A l'issue de la formation, du matériel composé d'enregistreurs numériques, d'ordinateurs, de casques audio ainsi que des clés USB a été remis aux participants. Ces équipements font partie du même projet porté par le bureau de la communication stratégique et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de communication de la MINUSMA en appui au renforcement des capacités des médias de proximité des régions du Centre et du Nord.

Les six jours de formation ont permis aux journalistes régionaux de revenir sur les techniques d'écriture et de traitement de l'information en journalisme radio à travers des ateliers pratiques. Ils ont aussi été formés sur l'éthique et la déontologie du métier. Les directeurs des radios quant à eux, ont bénéficié d'un renforcement des capacités en management.

La résolution 2584 du Conseil de sécurité des Nations Unies prolongeant le mandat de la MINUSMA pour une année a aussi fait l'objet d'une sensibilisation durant la formation. Les deux priorités stratégiques de la MINUSMA, que sont l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix et l'appui à la stabilisation et au rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre du pays, étaient notamment à l'ordre du jour. Un accent a également été mis sur le travail de l'Unité des relations avec les médias et l'importance de la collaboration entre la Mission et les médias nationaux et internationaux. Des programmes radio enregistrées dans sept langues locales expliquant le rôle de la MINUSMA ainsi que ses cinq principales tâches, ont également été remis aux participants.

« J'ai été séduit et content de la participation des journalistes régionaux. Je salue leur courage pour le travail qu'ils abattent malgré le peu de moyen dont ils disposent », a affirmé le coordinateur régional de l'URTEL Alassane Maïga. Monsieur Maïga, tout comme Madame Samantha Buonvino du Bureau de la communication de la MINUSMA ont invité les participants à capitaliser les enseignements reçus durant la formation et de faire un bon usage des équipements. Madame Buonvino a aussi appelé les journalistes régionaux à jouer pleinement leur rôle pour « qu'ensemble nous réussissons la paix au Mali. »

Le représentant des participants à la formation, Oumar Bâ, a remercié en leur nom la MINUSMA pour tous les efforts fournis dans l'accompagnement des médias régionaux. « Je tiens à souligner que la MINUSMA restera toujours mobilisée aux côtés des médias libres de la région de Gao pour appuyer la concrétisation de votre contribution au processus de paix », a déclaré Jean-Marie Kalama Kipuma qui représentait le chef du bureau de la MINUSMA à Gao.

Il faut noter que depuis la signature en 2015 de l'accord pour la Paix, la MINUSMA à Gao, à travers le bureau de la Communication stratégique et de l'Information publique, a financé 11 projets à Impact rapide d'un montant global de plus 242 millions de francs CFA au profit des médias de la région.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Mali : Trois décès liés au choléra enregistrés à Labezanga, six cas actifs recensés

Trois personnes sont décédées des suites du choléra et 6 cas actifs ont été enregistrés à Labezanga dans le cercle d'Ansongo au nord du Mali, a déclaré, mardi, Dr Abdoul Aziz Maiga, Médecin chef du Centre de santé de référence d'Ansongo.

Le Ministère de la Santé et du Développement Social a officiellement déclaré, samedi, la présence du choléra dans le pays en indiquant que deux cas positifs ont été détectés à Ansongo, dans la région de Gao, dans le nord du Mali.

« Depuis, les premiers cas enregistrés au Niger et Burkina voisins, nous avons alerté les autorités du pays et les populations à prendre des mesures préventives contre la maladie. Malheureusement, il y a 4 jours des cas suspects de choléra sont déclarés dans un de nos airs de santé à Labezanga, frontière avec le Niger », regrette, Dr Abdoul Aziz Maiga.

« La maladie a été introduite par un homme en provenance de Ayorou, une ville nigérienne qui a séjourné à Labezanga. 48 heures après, une jeune fille de 17 ans a succombé des suites de diarrhées et de vomissements. Deux jours après, un jeune garçon et une personne âgée décèdent en isolement au Centre de santé communautaire de Labezanga », poursuit le médecin, ajoutant que les 6 cas actifs ont été isolés et pris en charge.

Dr, Abdoul Aziz Maiga, a, en outre, lancé un appel aux autorités et aux partenaires à doter le Centre de prise en charge de Labezanga des moyens adéquats pour éviter la propagation de la maladie dans le district sanitaire d'Ansongo craignant pour les déplacés internes à Labezanga.

Rappelant que "le choléra est une maladie très contagieuse qui se propage vite si les mesures de prévention ne sont pas respectées", il a appelé les populations au "respect strict" des règles d'hygiène "au cours des cérémonies de mariage, de baptême, des rassemblements dus aux décès et au cours des voyages".

Samedi, le Ministère de la Santé avait affirmé que des investigations épidémiologiques sont en cours conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), invitant également la population à se faire consulter dans les établissements de santé en cas de diarrhée et ou de vomissement. Le 3 septembre courant, le Niger frontalier avec le cercle d'Ansongo a enregistré 104 morts liés à l'épidémie de choléra déclarée dans le pays le 9 août dernier, selon les autorités sanitaires nigériennes. En 2011, le Mali avait connu une autre épidémie de choléra qui avait fait 65 décès dans le nord du pays, selon les données officielles.

Source : aa.com.tr

Trajectoire : 100 jours de Choguel, quel bilan retenir ?

Nommé Premier ministre Chef du Gouvernement, le 7 juin 2021, Choguel Kokalla Maiga boucle ses 100 jours à la Primature ce mardi 14 septembre. Quel bilan peut –on retenir de sa gestion de l'exécutif gouvernemental ? Cent jours, est-ce un bon baromètre pour juger quelqu'un ? Nous avons noté quelques temps forts qui ont marqué son arrivée à la primature.

Le Président de la Transition Assimi Goita, après sa prestation de serment devant la Cour suprême, a posé un premier acte : la nomination de Dr Choguel Kokalla Maiga comme Premier ministre Chef du Gouvernement.

Le président du comité stratégique du M5-RFP, devenu patron de l'appareil administratif, a présenté son Plan d'action gouvernemental devant le Conseil national de la Transition (CNT), le 31 juillet dernier, suivi des débats le 2 août.

L'élaboration de ce document a nécessité six semaines d'intense travail, jamais vu dans l'histoire récente du Mali, selon les termes de Choguel K Maiga lui-même.

Des points essentiels à retenir dans ledit document présenté devant le CNT figurent entre autres, l'organisation des assises nationales de la refondation, des réformes politiques et institutionnelles, la sécurité des personnes et des biens et l'organisation des élections générales.

Le 6 août, le PM Choguel Maiga a effectué une visite de 72 heures dans la région de Sikasso. Au cours de cette sortie à la rencontre des acteurs du monde agricole, le Premier ministre s'est rendu successivement à Bougouni et à Koutiala.

Le 13 août, il s'est rendu à Ségou, accompagné d'une forte délégation dans le cadre d'une mission de deux jours. Là, aussi, c'était pour rencontrer les paysans de la zone office du Niger. Selon des confrères qui l'ont accompagné, il a rassuré les acteurs agricoles de l'accompagnement du gouvernement de la transition pour une bonne saison agricole.

Le 27 août, le premier ministre Choguel Maiga a rencontré les représentants des partis politiques. A cette rencontre, depuis son arrivée à la primature, les débats ont tourné autour des questions telles que la sécurité, le délai de la transition (18 mois), l'organe unique de gestion des élections, les assises nationales de la refondation...

Sur ce dernier point, le ministre en charge de la refondation Ibrahim Ikassa Maiga s'active à son organisation. Dans ce sens, il a organisé un atelier au CICB, les 6 et 7 du mois en cours, avec la participation des acteurs de la société civile et de la classe politique majoritairement du M5-RFP.

Au-delà de toutes ces actions posées par l'exécutif ces derniers 100 jours, une bonne partie de l'opinion publique reste sceptique. Des divergences de vue opposent les tenants du pouvoir et une partie de la classe politique.

Déjà, la création de l'organe unique de gestion des élections proposée par le Premier ministre divise les acteurs du processus électoral. Aussi bien que le respect du délai de la transition.

Le terrain sur lequel il était fortement attendu, avec des actions concrètes à l'appui, c'était, bien entendu, la situation sécuritaire qui prévaut dans le centre du pays.

Hélas ! Les populations doivent encore attendre.

Ousmane Morba
Source : L'Observatoire

Tenue des ANR : Ce qu'il faut pour relever le défi de la mobilisation

Les Assises nationales sur la refondation de l'Etat sont prévues entre fin septembre et début octobre. Pour qu'elles soient inclusives, le PM tente de convaincre la classe politique à y prendre part. Mais, certains partis ont décidé via des communiqués à ne pas participer à ces assises. Des communiqués d'autres partis sont attendus pour déclarer leur non-participation aux assises. La façon dont les choses évoluent, le DNI pourrait marquer plus de présences des partis politiques que les assises nationales sur la refondation qui se pointent.

Le PM a tenté en vain pour convaincre, il est maintenant temps que le Président de la Transition prenne les choses en main pour chercher à obtenir l'inclusivité. Le chef de l'Etat doit approcher la classe politique pour comprendre ce qui leur gêne dans le cadre de la tenue des assises.

Probablement pour la classe politique, le fait que les conclusions des ANR seront exécutoires sur le gouvernement actuel ainsi que sur le pouvoir à venir peut être un obstacle. A ce niveau, le Président de la Transition pourrait demander à son PM de faire une concession en acceptant de retirer cette imposition. Cela peut pousser les partis politiques à prendre part aux assises.

Certains politiques aussi voient l'organisation de ces assises comme un moyen pour proroger la transition. Donc, leur présence dans la salle pourrait donner une légitimité aux décisions qui seront prises. Pour créer un climat de confiance, le Président de la Transition devrait instruire au PM de donner le chronogramme détaillé des élections avant les assises.

En acceptant de faire ces concessions, les assises nationales seront inclusives car les partis n'ont aucun intérêt à rester en marge, mais tant que le flou règne, il serait difficile d'obtenir l'inclusivité dont rêvent le Président de la Transition et son PM. A cette allure, les conclusions éventuelles de ces assises seront loin d'être souveraines ce qui va rendre difficilement leur exécution obligatoire.

Pour éviter d'investir une somme de 2 milliards de FCFA dans des assises dont les conclusions seront contestées et mises dans les oubliettes, il est préférable que le Président de la Transition cherche à rencontrer la classe politique en leur donnant des garanties sur certains points. Le président est vivement interpellé pour aider son PM qui, malgré toutes les tentatives, n'a pu avoir l'adhésion totale de la classe politique. Le colonel président de la Transition doit rapidement s'impliquer, car la date des assises approche à grands pas.

Abdoul Aziz Diallo
Source : Le Démocrate

« La nuit de la paix » sera célébrée : En droite ligne de la dynamique de refondation d'une nouvelle nation

Spectacle tradi-moderne inspiré de notre savoir-faire légendaire tiré de nos mythes, de nos légendes, de nos contes, de nos histoires, de nos épopées ainsi que de nos traditions orales, «La Nuit de la paix» sera célébrée le 21 septembre prochain dans la mouvance du 61e anniversaire de l'accession du Mali à l'indépendance.

Créer une dynamique inclusive permettant de mieux comprendre les conditions fragiles et précaires de la quiétude, de la paix, de la cohésion sociale ! Tel est l'enjeu principal du Festival dit «Nuit de le paix» qui se déroulera au CICB à la veille de la célébration de la fête d'indépendance de notre pays. Il s'agit en perspective d'une grande soirée artistique et culturelle qui sera animée par des troupes artistiques des régions administratives opérationnelles du Mali et du District de Bamako. Le solo de chant, le slam, l'art oratoire, la symphonie musicale, la musique d'orchestre et le défilé de mode représentant la diversité des expressions culturelles du Mali seront les disciplines retenues pour cette soirée spéciale retransmise en direct sur les antennes de l'ORTM. L'événement sera rehaussé par la présence du Président de Transition, Colonel Assimi Goïta. Il s'agit aussi de mettre en exergue, de promouvoir, de valoriser et de consolider les mécanismes endogènes pour une paix harmonieuse et durable au Mali.

«La culture comme catalyseur de la paix, de la cohésion sociale, du vivre ensemble, de réaffirmation de l'identité nationale, source du bien-être social et ressource pour un développement harmonieux et durable et d'intégration économique et sociale du Mali», est le thème de la manifestation.

«La Nuit de la paix vise donc à faire de la culture un vecteur de la cohésion sociale, de la recherche de la paix, d'intégration économique et sociale pendant et après la période de la transition», a annoncé le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, M. Andogoly Guindo, qui a animé la conférence de presse de présentation le lundi 6 septembre 2021.

Pour les initiateurs du Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, l'activité présente «une forte pertinence» et s'arrime aux «priorités de reconstruction ou de refondation d'un nouvel Etat et d'une nouvelle nation largement et fortement exprimées par les gouvernements successifs et les forces vives de la nation...». Et cela d'autant plus que l'ensemble des parties prenantes seront appelées à véhiculer des messages forts de paix, d'unité nationale, de cohésion sociale et du vivre ensemble ; d'avoir un nouveau point d'appui ; d'avancer inexorablement vers la route de l'espoir, et de prendre une meilleure direction dans l'intérêt supérieur du pays.

L'irremplaçable ressort de la cohésion sociale et de l'unité nationale

«La culture reste un ressort irremplaçable, surtout en ces temps où le peuple du Mali a besoin d'un réarmement moral et d'une prise de conscience en vue de relever le défi de la paix, de l'unité nationale et du vivre ensemble, des valeurs intemporelles qui ont toujours caractérisé le peuple actuel du Mali issu des grands empires et royaumes dont l'apport à la civilisation universelle a été capitale», a souligné le ministre Andogoly Guindo.

Au finish, cet événement doit contribuer au renforcement du rôle et de la place de la Culture dans la reconstruction de l'édifice national ; à la consolidation de la démocratie culturelle, de la paix et des droits de l'homme ; à la maîtrise des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des crises ; à la reconnaissance de la médiation sociale comme institution de règlement de contentieux ou de conflits ; à la promotion et la vulgarisation des nouvelles valeurs culturelles et sociétales de bonne conduite et du vivre ensemble ; à la vulgarisation de la connaissance et du respect mutuel de l'ensemble des communautés vivant au Mali ; au renforcement des liens de fraternité, de solidarité et de cohésion entre les communautés du Mali...

A l'affiche de l'événement, un défilé de mode ; le slam; le solo de chant ; la symphonie musicale ; l'art oratoire ; des prestations d'orchestres ; la danse ; des sketches... En plus des troupes artistiques de l'ensemble des régions du pays, le Badema National, le Kanaga de Mopti et l'Amanar de Kidal seront aussi de la fête le 21 septembre 2021 au CICB. Accès sur présentation d'une carte d'invitation ou d'un badge d'accès.

Une succession de tableaux artistiques permettra de mettre en avant nos valeurs endogènes, nos mécanismes traditionnels de prévention et de règlement de conflit (Sinankouya, Maaya, Djo...). Elle permettra également de rappeler que les droits de l'Homme ont été gravés en «Lettres d'or» dans la charte de Kurukan Fouga, déjà en 1236. Cette soirée sera également le lieux pour insister sur la mosaïque de culture malienne fondée sur la diversité de nos communautés linguistiques bambara, malinké, maure, tamasheq, peulh, dogon, sénoufo, sonrhaï, etc.), fruit de la formule unificatrice de notre pays : «Un Peuple-Un But-Une Foi».

Et cela conformément à la vision édictée par l'UNESCO qui affirme que la culture, dans toute sa diversité, s'entend comme «une source de régénération permanente pour éviter la stagnation et le déclin de l'humanité» !

Moussa Bolly
Source : Le Matin

Crimes de guerre au Kosovo : Le "Tribunal de la dernière chance"

Le Tribunal spécial pour le Kosovo a ouvert son premier procès, mercredi 15 septembre à La Haye, aux Pays-Bas. Salih Mustafa, ex-commandant séparatiste de l'Armée de libération du Kosovo (UÇK), est accusé de crimes de guerre commis il y a 22 ans.

« Je ne suis pas coupable des crimes qui me sont attribués par ce bureau de la Gestapo », a plaidé Salih Mustafa à l'ouverture de son procès, mercredi 15 septembre. Pantalon rouge et sweatshirt noir à capuche, les provocations de l'accusé ont suscité un pâle avertissement de la présidente.

Mais pas une réaction du côté du bureau du procureur. Le procureur principal Jack Smith a mis en garde le public et les juges sur la nature du procès. Il ne questionne pas l'indépendance du Kosovo, a-t-il asséné comme pour contrer ceux qui, à Pristina, dénient toute légitimité au tribunal.

Après la pause, l'accusé a tout simplement séché la suite de l'audience, consacrée cette fois aux déclarations des victimes. Elles réclament un fonds dédié aux futures demandes de réparations. Elles demandent aussi aux juges de se rendre sur le site des crimes. Les bâtiments où les détenus ont été battus et torturés sont quasiment détruits. Mais l'avocate des victimes veut que les magistrats internationaux ressentent les tensions dans lesquelles vivent les victimes et les témoins. Le premier d'entre eux est attendu à la barre du tribunal dès lundi prochain.

Arrêté à Pristina en septembre 2020, cet ex-commandant de l'Armée de libération du Kosovo est poursuivi pour des crimes de guerre commis au plus fort de la guerre (1998-1999) opposant la guérilla indépendantiste aux forces serbes de Slobodan Milosevic.

Détenus sous ses ordres dans le village de Zlash, à l'Est de Pristina, des Kosovars albanais, considérés comme des traîtres et pour certains, accusés de collaborer avec les forces serbes, auraient été battus, torturés et assassinés, affirme l'accusation.

Pas le procès de l'indépendance

La création du Tribunal « a été inspirée par les voix kosovares », a affirmé le procureur général Jack Smith, aux premières minutes du procès, alors qu'à Pristina, des anciens de l'UÇK notamment lui dénient toute légitimité. Créé par l'Union Européenne en 2015, le Tribunal spécial avait ensuite été validé, à reculons, par le Parlement kosovar. « L'Assemblée, par cette action, a parlé au nom du peuple kosovar », a asséné Jack Smith.

Face aux juges internationaux, le procureur a précisé la nature du procès. Il ne questionne pas l'indépendance du Kosovo, a-t-il affirmé, avant de pointer ses détracteurs : « Ils disent que ce procès est contre le Kosovo et son peuple. Mais ce procès concerne le profond mépris pour la vie humaine, la dignité et la liberté. » Et « pour un grand nombre de victimes, a ajouté l'Américain, c'est la dernière chance d'obtenir justice ».

Pressions sur les témoins

Car ce n'est pas la première tentative engagée pour juger les auteurs de crimes commis lors de cette guerre. Créé en 1993, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) s'est bien penché sur la guerre du Kosovo et ses 13 000 morts. Six responsables kosovars ont comparu, mais à l'exception d'un second couteau, tous ont été acquittés à la suite de graves pressions sur les témoins. Selon le procureur, cette atmosphère d'intimidation continue d'exister aujourd'hui, et Jack Smith a invité les juges « à rester vigilants ».

C'est un simple paragraphe, publié dans les mémoires de la procureure du TPIY, Carla del Ponte, en 2008, qui a enclenché la création de cette nouvelle juridiction. La Suissesse affirme alors que des organes auraient été prélevés sur des prisonniers, opérés dans « une maison jaune » proche du village de Burrel, en Albanie. Mandaté ensuite par le Conseil de l'Europe, le sénateur suisse Dick Marty avait, après enquête, confirmé les faits en 2011, conduisant à la création de ce tribunal spécial.

Depuis l'automne 2020, plusieurs anciens responsables de l'UÇK sont détenus à La Haye, dont Hashim Thaçi, contraint de démissionner de la présidence du Kosovo pour répondre des accusations. Lors de l'une des audiences, ses avocats ont souligné l'absence de référence, dans le dossier, à des trafics d'organes. Le dossier ouvert contre Salih Mustafa n'en porte pas plus la trace.

Source : RFI

Royaume-Uni : Johnson remanie son gouvernement, Struss remplace Raab à la diplomatie

Comme attendu depuis plusieurs semaines, le Premier ministre britannique Boris Johnson a procédé à un remaniement de son gouvernement, mercredi 15 septembre. Il a notamment remplacé Dominic Raab par Liz Truss aux Affaires étrangères.

Il l'avait annoncé : il veut former une « équipe unie » dans son gouvernement pour se projeter sur l'après-pandémie de Covid-19. À la recherche d'un second souffle, Boris Johnson, successeur de Theresa May au poste de Premier ministre du Royaume-Uni en juillet 2019, a remanié son gouvernement ce mercredi.

Parmi les principaux changements : la diplomatie. Et pour la seconde fois dans l'histoire du pays, c'est une femme qui prend les commandes du Ministère des Affaires étrangères. Liz Truss, 46 ans, passe du Commerce aux Affaires étrangères. Avant elle, Margaret Beckett avait occupé ce poste en 2006 et 2007, dans le gouvernement de Tony Blair.

Liz Truss succède à Dominic Raab, nommé par Boris Johnson quand ce dernier était devenu Premier ministre. Jusqu'ici chargée du Commerce extérieur, la nouvelle patronne de la diplomatie britannique est donc déjà familière avec le dossier du Brexit, qui devrait peser lourd dans son nouveau cabinet.

Dominic Raab, qui avait remplacé un temps Johnson au printemps 2020 quand le chef du gouvernement était hospitalisé après avoir contracté le Covid-19, avait essuyé de vives critiques ces dernières semaines, pour être resté en vacances pendant la prise de Kaboul par les talibans.

La presse britannique savait donc l'ancien avocat, poids lourd du gouvernement, menacé d'une rétrogradation au sein de l'exécutif. Il ne reste toutefois pas sans poste : Downing Street lui a attribué le Ministère de la Justice.

Autre changement remarqué : le départ du ministre de l'Éducation, Gavin Williamson. Trois figures du gouvernement restent en revanche en poste : le ministre de la Santé Sajid Javid, celui des Finances Rishi Sunak, en poste depuis février 2020 et pourtant en mauvaise posture -, mais aussi la ministre de l'Intérieur, Priti Patel, femme que l'on sait intransigeante sur la question des migrants.

Ce remaniement était attendu depuis plusieurs semaines, mais il s'est révélé plus important que prévu, note notre correspondante à Londres, Claire Digiacomi. Le Royaume-Uni a un nouveau ministre de la Culture également, mais aussi du Logement.

Source : RFI

Ligue des champions : Nicolas Moumi Ngamaleu frustre Cristiano Ronaldo

Buteur, le Camerounais Nicolas Moumi Ngamaleu a aidé les Young Boys Berne à battre 2-1 le Manchester United de Cristiano Ronaldo, durant cette première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions, ce 14 septembre 2021. Le gardien de but du Séville FC, Yassine Bounou, lui, a vécu une soirée hors-norme face à Salzbourg, avec trois penalties à gérer en l'espace d'une mi-temps.

GROUPE E

FC Barcelone (Espagne) – Bayern Munich (Allemagne) 0-3

L'Espagnol d'origine guinéenne Alejandro Baldé Martinez a fait une entrée pleine d'enthousiasme mais sans conséquence sur le sort de son Barça.

Dynamo Kiev (Ukraine) – Benfica Lisbonne (Portugal) 0-0

Le Marocain Adel Taarabt est entré en jeu pour Benfica en toute fin de rencontre.

GROUPE F

Young Boys Berne (Suisse) – Manchester United (Angleterre) 2-1

Le Camerounais Nicolas Moumi Ngamaleu a gâché le retour de Cristiano Ronaldo avec Manchester United en Ligue des champions. Comme le Portugais, il a marqué ce soir. Le Lion Indomptable a égalisé à bout portant grâce à un centre du très remuant ailier congolais Elia Meschak. Toujours côté Young Boys, le défenseur guinéen Mohamed Ali Camar a livré un gros duel à Ronaldo, tandis que le Franco-Ivoirien Wilfried Kanga est entré en jeu. A noter aussi l'exclusion du défenseur anglo-congolais Aaron Wan-Bissaka après une horrible semelle sur Martins Pereira.

Villarreal (Espagne) – Atalanta Bergame (Italie) 2-2

Le Français d'origine sénégalaise Francis Coquelin a vécu une soirée à oublier. Entrée en jeu à la 60e minute, le milieu de terrain l'a quitté à la 84e minute après un deuxième avertissement stupide... Le Sénégalais Boulaye Dia a été discret, toujours pour Villarreal.

GROUPE G

Séville FC (Espagne) – FC Salzbourg (Autriche) 1-1

Soirée hors-norme pour le gardien de but marocain Yassine Bounou, qui a subi trois penalties en l'espace de 37 minutes. Le portier du Séville FC en a encaissé un mais en a vu deux ratés par Salzbourg. Il a par ailleurs réalisé plusieurs parades cruciales. Son compatriote Youssef En-Nesyri a également vécu une soirée étrange, puisqu'il a obtenu un penalty décisif (41e) avant d'être exclu pour une grossière simulation, synonyme de deuxième avertissement (50e). A noter que le Malien Mohamed Camara, titulaire dans l'entrejeu de Salzbourg, a été averti, tandis que l'Austro-Nigérian Chukwubuike Adamu est entré en jeu.

LOSC Lille (France) – Wolfsburg (Allemagne) 0-0

Le Mozambicain Reinildo, l'Anglo-Angolais Angel Gomes (titulaires), ainsi que le Franco-Comorien Isaac Lihadji et le Belgo-Sénéglais Amadou Onana (entrés en jeu) se sont battus mais le LOSC a concédé le nul. A noter que, côté allemand, l'Anglais d'origine nigériane Lukas Nmecha a fait son apparition mais a pris un jaune.

GROUPE H

Malmö (Suède) – Juventus Turin (Italie) 0-3

Sans surprise, le milieu de terrain nigérien Bonke Innocent, l'attaquant ghanéen Malik Abubakari, et le portier suédois d'origine malienne Ismaël Diawara ont subi la loi de la Juventus. Ce dernier a pourtant réalisé plusieurs parades décisives face aux Turinois.

Chelsea (Angleterre) – Zénit Saint-Pétersbourg (Russie) 1-0

Victoire courte mais tranquille pour le gardien de but sénégalais Edouard Mendy et le milieu marocain Hakim Ziyech.

Source : RFI

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Un nouveau poste laisse dans le doute sur sa durée. Un manque de visibilité survient dans votre parcours professionnel. Votre poste peut consister en un remplacement d'une durée inconnue. Un sentiment de frustration intervient et vous devez être patient.

C'est encore la prudence qui partage votre vie et c'est encore la meilleure solution à adopter. Pluton en Capricorne peut vous obliger à changer de secteur professionnel et à être attentif à la trésorerie. Le désir d'acheter des articles reste un fantasme.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous bénéficiez du soutien de contacts professionnels influents. Vous jouez toutes vos cartes pour obtenir le bonus tant attendu. Le jeu en vaut certainement la chandelle. Jupiter vous conseille de manier habilement le verbe et le tour est joué.

Si l'envie vous prend de vouloir trop dépenser, un petit signal d'alarme va très rapidement se mettre en route, histoire de vous rappeler que vous avez des impératifs et des charges. Ne dilapidez pas votre argent sans avoir bien réfléchi.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un pic d'activité accompagne une désorganisation. Vous pourriez avoir à remplacer un collègue ou à faire plusieurs tâches à la fois. La journée risque d'être épuisante et avec peu de repos. Dans cette ambiance, la fatigue survient avant la fin de la soirée.

Les ressources actuelles sont insuffisantes ou elles peuvent partir dans diverses dépenses. L'heure n'est pas aux économies et vous pouvez constater que le salaire ne couvre pas tout. Pensez à faire de la récupération ou à acquérir des articles en solde.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez particulièrement efficace. Votre organisation ne souffrira d'aucune faille. Minutieux, appliqué, votre travail sera exemplaire. Vous récolterez les félicitations de votre direction. Et il n'est pas impossible qu'une prime suive !

La Lune met l'accent sur vos finances en ciblant une dépense imprévue ou au montant plus élevé que prévu. Demandez à échelonner le paiement de manière à ne pas créer un déséquilibre important de votre compte. Ne vous démunissez pas.

Lion (22 juillet - 23 août)

Avec votre ambition tenace, vous désirez trouver un poste qui donne de la liberté d'action. Auprès de vos collaborateurs, vous pouvez ressentir cette rivalité embarrassante. Songer à vous lancer en solo dans une création d'entreprise pourrait vous séduire.

Vous devez revoir votre façon de dépenser et contrôler votre désir de luxe. Uranus en Taureau change votre relation à l'argent. Vous pourriez avoir envie de gagner davantage, car vous ne supportez pas la frustration devant les articles qui vous séduisent.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Sur le plan professionnel, vous êtes sur tous les fronts, vous développez de nouveaux projets, on vous fait confiance. Comme à votre habitude, vous prenez les choses en main, secrètement vous espérez une promotion. Vous redoublez vos efforts.

Financièrement, vous renouez avec la confiance, si vous redoutiez les problèmes d'argent, vous sortez de la crise. C'est avec une grande efficacité que vous réussissez à gérer votre budget. Aujourd'hui, vous profitez de moments plus avantageux.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Une légère amélioration se fait sentir dans votre poste. Cela peut venir suite à un appui d'un collaborateur qui voit en vous, vos compétences. Vos tâches peuvent pourtant être répétitives ou apporter un sentiment de routine qui vous décourage par moments.

Vous faites le dos rond, car vous avez compris que la patience est votre alliée. Le budget continue d'être serré, mais vous trouvez des solutions et l'entourage vous apporte des aides avec des services. Cette aide est appréciée et vous redonne du peps.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le carré Lune/Uranus vous met face à des changements que vous n'avez pas souhaités, mais que vous êtes obligé de suivre. Vous n'aurez pas le choix. Mais, en bon Scorpion que vous êtes, vous vous adapterez et vous en tirerez un avantage !

Tout devrait bien se passer dans le domaine financier. Toutefois, il ne serait pas inutile de mettre un frein aux dépenses superficielles. Elles vous satisfont sur le moment, mais ensuite vous réalisez qu'elles n'étaient pas indispensables et vous vous en voulez.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des collaborations sont source de joies. Vous remarquez que l'on écoute vos conseils et la complicité continue d'être importante dans votre activité. Jupiter en Sagittaire vous apporte de la satisfaction et de la positivité. Votre ambition revient en force.

Des doutes surviennent dans votre vie professionnelle et avant de vous lancer dans un nouveau départ. Il est conseillé de freiner vos dépenses et de voir si elles sont réellement importantes et prioritaires. Un peu d'inquiétude est à venir pour la journée.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous êtes à deux doigts de baisser les bras, vous n'arrivez plus à lutter contre les personnes mal intentionnées de votre entourage professionnel. Vous bénéficiez d'une aide que vous n'attendiez plus, encore un peu de patience pour que tout s'arrange.

Pensez à placer vos gains avant d'être soumis à la tentation et de craquer pour des achats compulsifs. Si vous en éprouvez le besoin et que ça peut vous rassurer, prenez votre calculette, refaites vos comptes, et traquez la moindre dépense.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous travaillez en équipe, il est conseillé de ne pas être impulsif, car votre franchise amène une tension. Des efforts sont à faire pour ne pas altérer l'ambiance. Votre nature enjouée est appréciée. L'ambiance est bonne tout en étant productive.

Pour économiser, vous pourriez limiter les sorties. Cette résolution est difficile à tenir. Vous aimez faire des activités avec vos amis, or tout cela a un coût. Ces loisirs sont la cause principale de dépenses. L'argent vous file entre les doigts.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez ce que vous valez et vous ne jouez pas les faux modestes. Vous attendez que l'on reconnaisse à leur juste valeur vos mérites et vos capacités. Cependant une attitude trop agressive aura l'effet inverse. Ne vous faites pas rejeter !

Côté finances, tout semble aller pour le mieux. Les rentrées sont régulières, vous parvenez à équilibrer votre budget sans pour autant vous priver. Vous êtes heureux de constater que vous êtes arrivé à tenir parole ! Vous êtes plus rigoureux.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com